

LES ESPACES SPORTIFS INNOVANTS : ACTEURS DE L'ANIMATION LOCALE

VOLUME 3 NUMÉRO 14 – 2006

Guillaume Penel, doctorant ATER Université du Littoral Côte d'Opale.
Département STAPS, CRIS EA n° 647 CNRS ; RELACS

Ce texte est constitué d'extraits de l'allocution de Guillaume Penel lors du 1^{er} colloque international Europe-Amérique (2003) à Bordeaux (France). Le colloque était intitulé « L'animation en France et ses analogies à l'étranger – Théories et pratiques : état de la recherche ».

Les équipements sportifs ont largement contribué à la pratique du sport à l'école et dans le club. Aujourd'hui, ils sont contraints d'intégrer les nouvelles logiques d'aménagement du territoire et de développement local. Ils constituent selon J.-P. Augustin (2001), un « atout social et économique et un instrument pour l'organisation territoriale ». C'est pourquoi penser l'équipement sportif comme simple lieu de pratique semble dénué de sens. Il faut alors l'intégrer dans une logique plus complexe puisqu'il participe à la fonction économique et culturelle tout autant qu'à l'expression et à la représentation de son lieu d'implantation.

L'avènement de la société des loisirs a impulsé une dynamique de construction d'équipements sportifs en décalage avec la trame existante, censés répondre à des besoins plus spécifiques en matière d'espaces d'évolution. Pourtant, si ce fait social semble indéniable, on remarque encore une certaine frilosité de la part des pouvoirs publics à édifier des infrastructures de loisirs sportifs permettant une pratique « ludosportive ».

En effet, ce genre d'initiative impose une rationalité de l'action publique et une conception nouvelle des fonctions attribuées à l'équipement sportif. Il n'est alors plus un simple espace de pratique, mais bien un lieu d'interactions et d'échanges.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, DES OUTILS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ces nouvelles édifications à caractère innovant participent à l'avènement des loisirs périurbains, mais s'implantent également dans certains territoires sinistrés (Lazarotti, 1995). En effet, comme le précise Bonenfant (2000), le sport et par analogie les équipements sportifs doivent « contribuer à un aménagement harmonieux du territoire par la lutte contre la désertification du milieu rural, la revitalisation des centres-villes et

des relations villes-milieu rural ». Il faut alors les considérer comme outils au service d'une stratégie de développement.

Pour Bessy et Hillairet (2002), l'équipement « se doit d'être structurant pour le territoire concerné, c'est-à-dire qu'il doit participer à l'aménagement harmonieux de l'environnement, jouer un rôle de levier économique non négligeable, être un réel vecteur d'intégration sociale et contribuer à la construction identitaire locale ». On comprend alors mieux l'intérêt porté par les élus aux nouvelles constructions qui restent très normalisées.

Ces équipements de nouvelle génération doivent alors remplir de nouvelles fonctions et il est nécessaire de les « faire vivre » afin qu'ils participent activement à la vie sportive tout autant qu'à la vie extrasportive locale. L'équipement public doit alors satisfaire une demande locale tout en répondant à une politique d'ouverture vers l'extérieur. Si cette phase d'édification s'avère des plus complexes, car elle s'inscrit régulièrement dans un débat public mobilisant à la fois les élus ainsi que les représentants d'associations sportives, l'équipement doit ensuite répondre à des objectifs assignés de nature extrasportive.

Pour J.-P. Augustin (1995), au-delà des notions de fonctionnalité et de polyvalence qui se posent en termes nouveaux, la question de l'intégration devient déterminante dans l'aménagement. Chaque espace sportif n'est plus considéré comme isolé des éléments d'une politique d'ensemble. Pour participer à la vie sociale, renforcer et valoriser l'image de certains secteurs, il doit être conçu en fonction de « l'effet vitrine » qu'il sera susceptible de produire. Le choix du lieu d'implantation est, à ce niveau, décisif.

IDENTIFICATION DE LA POPULATION À L'ÉQUIPEMENT SPORTIF

Construire un équipement, qui plus est innovant, nécessite de la part des élus, une certaine audace. En effet, il est indispensable de s'adapter à un environnement local particulier sous peine de rencontrer un refus d'identification de celui-ci par la population locale. Les équipements sportifs doivent alors être acceptés et jouer un rôle moteur dans la dynamique locale.

Cependant, les possibilités d'acceptation de l'équipement vont dépendre de nombreux facteurs, mais plus principalement de la structure sociodémographique du lieu d'implantation, des différents habitus de classe (Boudieu, 1979) et des rapports de domination entre eux sur le territoire. Jean-Pierre Augustin parle d'ailleurs à ce sujet de « territorialisation sportive » (Augustin, 2000). En effet, les nouveaux équipements peuvent rencontrer un refus de la part de la population locale. C'est pourquoi des études préalables sont fortement recommandées afin d'évaluer la capacité intégrative de l'équipement.

Ces nouveaux enjeux attribués à l'équipement nécessitent alors la mise en place de modalités de fonctionnement adaptées dans lesquelles la politique d'animation doit tenir un rôle prépondérant.

LES SITES DE LOISIRS SPORTIFS : OUTILS D'ANIMATION LOCALE

Pour Bonenfant (2001), « au-delà des impératifs de base, qui sont la fonctionnalité, la sécurité et l'hygiène, les utilisateurs demandent une qualité-service. Ils recherchent agrément, confort sous toutes leurs formes, un accueil, une animation, une convivialité, une ambiance et des installations non traumatisantes ». L'équipement doit alors participer à la vie, à l'animation et à

l'image de la cité. C'est pourquoi il doit permettre de créer du dynamisme à un lieu et contribuer à l'épanouissement de la population résidente.

Cette animation de l'équipement sportif passe par la mise en place de prestations diverses et variées et par l'organisation d'événements à la fois sportifs, mais aussi culturels. Selon Bouchet (2000), la création d'aménagements spécifiques pour les loisirs sportifs répond à de multiples problématiques de la ville :

- Les activités sportives de loisir sont des outils d'insertion sociale tant pour les pratiquants que pour leur encadrement;
- Les activités sportives de loisir font partie du champ scolaire; la création d'équipements nouveaux permet de sortir du cadre strict de l'école, d'aller à la découverte de la ville;
- La création d'équipements de loisirs sportifs dans une nouvelle image de la ville.

On saisit à la vue de ces propos le caractère polyfonctionnel des équipements sportifs innovants. L'animation prend alors une place de plus en plus considérable dans le fonctionnement des nouveaux équipements. Bessy et Hillairet (2002) le mettent en évidence en comparant les modèles de programmation des espaces sportifs innovants en comparaison aux espaces traditionnels. Pour eux, dans les nouvelles productions, « l'animation est d'abord centrée sur l'adaptation qualitative de la clientèle, sur l'accueil sur le site, sur le conseil aux personnes ainsi que sur le sens de la prestation offerte. De nouvelles formes d'animations permanentes et ponctuelles (attractions festives, animations sociales et humanitaires, expositions, concerts) sont développées. Enfin, elles contribuent à créer un pôle d'échanges, de convivialité, de culture et de vie sociale aussi bien au niveau des pratiquants qu'au niveau des non-pratiquants ».

LE SITE LOISINORD : UN PRODUIT MIXTE INNOVANT DE LOISIRS SPORTIFS

C'est de ces propos que s'inspire notre réflexion. En effet, le cas du site de Loisinord à Noeux-les-Mines, dans le Pas-de-Calais, reste un exemple en matière de requalification de friches industrielles. Les équipements édifiés et la politique d'animation menée contribuent au prestige de la ville et semblent impulser une nouvelle dynamique socio-économique sur ce territoire sinistré.

Pour Bessy et Hillairet (2002), « affirmer qu'un espace sportif est une innovation, c'est considérer qu'il possède intrinsèquement un ensemble de caractéristiques structurelles et fonctionnelles susceptibles de modifier, en profondeur et durablement, les consommations sportives ».

Cela sous-entend que l'environnement nouveau offert par la structure va être confronté directement au champ des pratiquants sportifs de ce genre d'activité, mais aussi à la population locale non consommatrice des nouveaux services proposés. Le champ sportif local va, de ce fait, voir émerger de nouvelles disciplines susceptibles de modifier plus ou moins profondément le jeu des éléments en son sein.

BIBLIOGRAPHIE

Augustin, J.P. (1995). *Sport, géographie et aménagement*. Paris : Nathan Université.

Augustin, J.P. (2000). Activités ludosportives et médiations territoriales. *Montagnes méditerranéennes* n°11.

Boudieu, P. (1979). *La distinction*. Paris : Éditions de Minuit.

Bessy, O.; Hillairet, R. (2002). *Les espaces sportifs innovants*. 2 tomes. Voiron : Presses universitaires du sport.

Bonnenfant, R. (2000). Une nouvelle approche des équipements sportifs. *Pouvoirs locaux*. n°47. 47-52.

Chazaud, P. (2000). Les nouvelles consommations de loisirs dans une société en mutation. *Les Cahiers Espaces* n° 66, 15-22.

Lazarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris : Collection Tourisimes et sociétés.

RÉFÉRENCES

Augustin, J.P. (2001). Sport, pouvoirs et territoires. *Pouvoirs locaux* n°47, 30-37.

Bordeleau, D.; Fontan, J.M.; Klein, J.L.; Tremblay, D.G. (1999). Friches industrielles et reconversion : le poids du passé. *Actes du congrès de l'ACFAS*.

Bouchet, E. (2000). Loisirs urbains et loisirs de pleine nature. Des complémentarités à exploiter. *Les Cahiers Espaces* n°66, 122-124.

Chazaud, P. (2001). La place du sport dans les stratégies marketing locales. *Pouvoirs locaux* n°49, 58-66.

Debarbieux, B. (2000). Le sport : une affaire publique, une affaire de territoire. *Montagnes méditerranéennes* n°11.

De Monlibert, C. (1995). *L'impossible autonomie de l'architecture*. Sociologie de la production architecturale. Presses universitaires de Strasbourg.

Dewailly, J.M.; Sobry, C. (1997). *Récréation, Récréation. Tourisme et sport dans le Nord Pas-de-Calais*. Paris : Éditions L'Harmattan.

Di Meo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan.

Fremont, A (1999). *La région, espace vécu*. Paris : Flammarion.

Penel, G. (2002). La station de ski de Noeux-les-Mines et les anciens mineurs. Étude des facteurs d'appropriation d'un équipement sportif éloigné du champ sportif de référence. *Européenne de management du sport* n° 7, 221-227.

Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris : Presses universitaires de France.